Chère Lectrice, Cher Lecteur,

La lutte de la Défense des intérêts de la FSA contre l'admission d'enfants sur le trottoir a écopé d’un revers. La Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a informé la FSA qu'elle soutient ce changement. Vous pouvez en lire plus dans ce Newsticker. Vous serez également informé-e des nouveaux développements dans les domaines des transports publics, de l'argent liquide ainsi que d'Intégration Handicap.

Nous aimerions mettre le Newsticker à la disposition d'autres personnes. Si vous ne le recevez pas encore directement, vous pouvez envoyer votre adresse de courriel à l'adresse suivante: [defensedesinterets@sbv-fsa.ch](mailto:defensedesinterets@sbv-fsa.ch).

Nous vous souhaitons une lecture passionnante, Votre Défense des intérêts de la FSA.

**Sécurité routière**

**Les enfants à vélo sur les trottoirs: réponse décevante de la Conseillère fédérale Sommaruga**

La FSA a reçu un courrier de la Présidente de la Confédération suisse, Simonetta Sommaruga. Dans sa réponse à notre lettre de début janvier, elle explique pourquoi elle pense qu'il est logique de permettre aux enfants de faire du vélo sur le trottoir. Cette mesure est prise pour protéger les enfants pour lesquels l'utilisation de la route est trop dangereuse. La psychologie de la circulation montre que les enfants ont des difficultés à évaluer la vitesse des véhicules et la direction d'où ils viennent.

La réponse du Conseil fédéral donne à réfléchir. Notre proposition de rencontre n’a pas été retenue. De même, il n'est pas fait mention de la grande inquiétude que nous avons exprimée quant à la sécurité des personnes aveugles et malvoyantes.

Dans sa lettre, la Conseillère fédérale Sommaruga a déjà clairement exprimé son soutien à cette mesure. Notre objectif est maintenant de fixer la limite d'âge à un maximum de 8 ans, comme nous l'avons demandé et comme d'autres l'ont aussi fait. La FSA coordonne les prochaines étapes avec des organisations partenaires; à savoir AGILE.CH, Inclusion Handicap, Mobilité piétonne Suisse, l'Association suisse des aînés et le Bureau suisse pour la construction sans obstacles.

**Transports publics**

**La patience a porté ses fruits au Tessin**

En 2015, la gare de Bellinzona était en rénovation. Une personne membre de la FSA a appris qu'aucune ligne de guidage n'était prévue dans et autour de la gare. Elle a demandé l'aide de la FSA pour faire planifier et mettre en place un système de guidage tactilo-visuel. Après plusieurs interventions et une longue période de patience, ce projet a été maintenant achevé vers la fin de 2019. Les lignes de guidage établies permettent la localisation autonome de la rampe d'accès au passage souterrain pour piétons et aux voies ainsi que de l'ascenseur accessible aux emplacements d'arrêt des autocars postaux. Ce qui a maintenant été réalisé dans le chef-lieu du canton du Tessin, les personnes concernées espèrent qu'il en sera de même pour la gare de Lugano, gare qui a été rénovée, mais où il n'existe toujours pas de lignes de guidage.

**Rénovation de l'aile sud de la gare centrale de Zurich**

Dans le cadre de la rénovation générale de l'aile sud de la gare centrale de Zurich, il y aura un certain nombre de changements dans les tracés des lignes de guidage et quelques fermetures de cheminements dans le périmètre du chantier au cours des prochaines semaines. Cela concerne principalement les accès à la station de taxis et à l'arrêt de bus de la ligne 31, qui seront tous deux temporairement déplacés. De plus amples informations sur le chantier d’assainissement sont disponibles sur le [site des CFF](https://www.cff-immobilier.ch/aile-sud-zurich?tracking-marketingurl=suedtrakt). Pour les personnes aveugles et malvoyantes qui ne connaissent pas bien les lieux, il est conseillé de demander l'assistance du service SOS Aide en gare de Zurich (Tél.: 044 211 92 77 ou 079 505 08 36, e-mail: [zuerich@bahnhofhilfe.ch](mailto:zuerich@bahnhofhilfe.ch)).

**Argent liquide & prestations bancaires**

**La Banque cantonale de Zoug a amélioré ses bancomats**

La Banque cantonale zougoise a également modernisé ses distributeurs automatiques de billets et les a équipés d’une synthèse vocale. Une cinquantaine d'appareils avec support audio «Talking ATM» sont maintenant en service. «Talking ATM» fait partie du logiciel standardisé pour les bancomats: «ATM Futura».

Les emplacements des appareils peuvent être obtenus soit sur l'application de navigation «My Way», soit par e-mail auprès de [daniela.moser@sbv-fsa.ch](mailto:daniela.moser@sbv-fsa.ch) ou par téléphone, au 031 390 88 33.

**Nouveau tutoriel pour les Postomats**

Dans le Newsticker du 18 décembre 2019, nous vous avons informé qu'un nouveau logiciel a été développé pour les Postomats. Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous informer au sujet du nouveau tutoriel sur les retraits d'espèces à un Postomat à l'aide du nouveau logiciel. La vidéo présente la synthèse vocale originale du Postomat en plus des textes parlés. Cela devrait permettre de se familiariser avec la nouvelle attribution des touches du clavier du Postomat à la maison et de préparer ainsi le retrait d'argent. La vidéo est disponible en allemand et en français sur YouTube sous les liens suivants:

Allemand: [Tutoriel Postomat en allemand](https://youtu.be/UXzcTPfbZL4)

Français: [Tutoriel Postomat en français](https://youtu.be/kB2oPnLzz1A).

**Dans les régions**

**Priorisation des arrêts des BVB avec la technologie «text-to-speach»**

Par Peter Geiger, Défense régionale des intérêts de la Section du Nord-Ouest suisse.

Aux «Basler Verkehrsbetriebe» (BVB), la plupart des arrêts, qui disposent déjà d'un affichage électronique des heures de départ ou qui doivent en être équipés, doivent être munis de dispositifs dits «text-to-speech» (TTS). Ces appareils reproduisent acoustiquement, par simple pression sur un bouton, ce qui est affiché sur les écrans électroniques.

Des représentants de la «Sehbehindertenhilfe Basel», du «Behindertenforum Basel» et moi-même avons établi une liste de priorités pour l'installation de ces appareils, en coopération avec des collaborateurs des BVB. La première priorité que nous avons définie est de les installer aux arrêts situés à proximité des établissements pour aveugles. Elle est suivie d'arrêts sur plusieurs lignes et d'importants arrêts de correspondance. Enfin, tous les arrêts restants seront équipés d'écrans électroniques.

Dès que ce projet aura été approuvé en interne par les BVB, il sera transmis aux autorités politiques, car le financement doit finalement être approuvé par le Grand Conseil. Les représentants des BVB espèrent que ce processus pourra être achevé en 2020, afin que les équipements puissent être installés entre 2021 et 2023. Un certain nombre d'appareils sont déjà en service à la gare CFF. Cependant, ils étaient mal réglés, de sorte qu'on ne pouvait presque rien entendre. Nous avons résolu ce problème avec un technicien des BVB et une personne concernée.

**Politique (sociale)**

**La réforme des PC n'entrera pas en vigueur avant 2021**

Le Conseil fédéral a décidé de faire entrer en vigueur la réforme des prestations complémentaires (PC) au 1er janvier 2021. Pour «Inclusion Handicap», c’est manifestement trop tard, parce qu’une partie de la réforme est l'augmentation nécessaire et urgente des loyers maximaux, qui aujourd'hui ne couvrent plus les loyers réels de nombreuses personnes recevant les PC. Les loyers en constante augmentation sont devenus un véritable risque de pauvreté. Dans sa réponse à la consultation sur l’ordonnance relative aux PC, Inclusion Handicap avait demandé plus de rapidité. La réforme des PC a été adoptée en mars 2019, après trois ans de négociations au Parlement.

**Divers**

**Verena Kuonen et Maya Graf présentent leur candidature à la coprésidence d’Inclusion Handicap**

Deux femmes se présenteront à l’AD d'inclusion Handicap pour l'élection d'une coprésidence: Maya Graf (Verts) et la présidente par intérim Verena Kuonen. La direction et le conseil d'administration d'IH sont convaincus qu'avec Maya Graf et Verena Kuonen, ils peuvent proposer un tandem idéal aux délégués.

Maya Graf a été élue au Conseil des Etats pour le canton de Bâle-Campagne lors des élections de 2019. Avant cela, elle avait déjà été membre du Conseil national pendant plus de 18 ans. Maya Graf est une assistante sociale de formation et a travaillé pendant 7 ans dans un centre de conseil pour les personnes handicapées à Liestal, où elle s'est engagée en faveur de la vie autodéterminée des personnes concernées. Maya Graf connaît donc très bien les besoins des personnes handicapées. Entre autres, la représentante de Bâle-Campagne est membre de la Commission pour la sécurité sociale et la santé du Conseil des États (CSSS-CÉ), la commission clé pour les thèmes qui préoccupent Inclusion Handicap.

Verena Kuonen est une femme qui s'est impliquée dans Inclusion Handicap dès le début: elle occupe le poste de vice-présidente depuis la création en 2014 de l'organisation politique faîtière des organisations de personnes handicapées. Depuis que Pascale Bruderer a démissionné en juin 2019, elle préside l'association avec beaucoup de professionnalisme, de prudence et d'engagement. La Vaudoise s'est impliquée dans diverses fonctions honorifiques pour les préoccupations des personnes handicapées et est membre du parlement municipal de Pully (VD).

**Bureau d'enregistrement des victimes des décisions arbitraires de l’AI**

Avez-vous été victime d'une évaluation de l’AI bâclée? Avez-vous le sentiment que vous n’avez pas été pris au sérieux lors de la conversation de clarification? Ou que l'expert n'a pas travaillé correctement? L'expert a-t-il évalué votre capacité à travailler beaucoup plus que vos médecins traitants? Vous n'êtes pas le seul ou la seule. De nombreux cas de décisions arbitraires dans les évaluations de l'AI ont été rendus publics ces dernières semaines. Inclusion Handicap soupçonne que ce n'est que la partie visible de l'iceberg et va donc mettre en place un bureau permettant de signaler de telles situations à partir du 28 février. De plus amples informations seront disponibles sur le [site Internet d’Inclusion Handicap](https://www.inclusion-handicap.ch/fr/inclusion-handicap-association-faitiere-des-organisations-suisses-de-personnes-handicapees-1.html) à partir de cette date.

Le Conseiller fédéral Alain Berset a annoncé que les incidents feront l'objet d'une enquête externe. Inclusion Handicap offre son soutien sous la forme du Centre de déclaration en ligne.

**Bien plus qu'une simple attestation d'assurance**

Comme la plupart des compagnies d'assurance, l'AVS/AI délivre également une attestation d'assurance. Depuis 1996, les offices AI confirment également l’octroi d'une rente AI au moyen d'une carte AI/AVS, qu’ils doivent obligatoirement délivrer et envoyer aux assurés avec la décision sur l’octroi de la rente. Depuis mai 2015, les offices AI confirment également l’octroi d'une allocation pour impotents aux mineurs et adultes à la demande de l'assuré ou de son représentant légal. Pour des raisons d'économie, la carte AI/AVS n'est pas envoyée automatiquement aux personnes bénéficiaires de l’allocation pour impotents, mais doit être commandée auprès des offices cantonaux compétents de l'AI - en tant qu'attestation officielle d’invalidité, conformément à la Loi fédérale sur l'Assurance invalidité (LAI).

Pour les assurés qui ne perçoivent qu'une allocation pour impotents, il vaut la peine de commander la carte AI/AVS: cette attestation au format de carte de crédit est reconnue par de nombreuses organisations et entreprises de loisirs, culturelles et sportifs et donne droit à des réductions ou à des services supplémentaires. Dans les transports publics, la carte donne droit à un AG pour les personnes handicapées au prix réduit de CHF 2'480.00 (paiement annuel) au lieu de CHF 3'860.00. Toute personne qui perçoit une rente AI, une allocation pour impotents ou une prestation pour chien-guide d'aveugle en cours de validité y a droit.

Meilleures salutations,

Martin Abele – Daniela Moser – Joël Favre – Olivier Maridor

Défense des intérêts

Téléphone 031 390 88 33

[defensedesinterets@sbv-fsa.ch](mailto:defensedesinterets@sbv-fsa.ch)

**Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA**

Secrétariat général

Könizstrasse 23, case postale, 3001 Berne

[sbv-fsa.ch](http://www.sbv-fsa.ch/) | [facebook](https://www.facebook.com/sbv.fsa/)

**Ensemble, on voit mieux**

Compte pour vos dons 10-2019-4 | IBAN CH08 0900 0000 1000 2019 4

Votre don en bonnes mains. La FSA est titulaire du label de qualité ZEWO.